



DRI 2021 – NOUVEAUX DISPOSITIFS DE RÉCUPÉRATION DES DONNÉES POUR LES INDIQUER DANS LA DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LES REVENUS

La DSI (déclaration sociale des indépendants) ainsi que la télétransmission de celle-ci en EDI ont été supprimées lors du vote de la loi de finances sécurité sociale 2020 (Ref : article 19 de la LFSS 2020 du 24/12/2019).

Le logiciel RCA évolue donc en préparant les données sociales liées à l'activité du TNS, en permettant de faire une édition récapitulative à transmettre à la personne qui fera sa déclaration sur impot.gouv, et enfin d'importer ces données TNS directement dans le logiciel IR avant l'envoi de la déclaration globale en EDI via jedeclare.com.

1. NOUVELLE INTERFACE DE L'ONGLET DÉCLARATION

Cet onglet va permettre de récupérer depuis le traitement du dossier 2020, les données des revenus et des cotisations et les affecter directement dans les zones destinées à l'impôt sur le revenu 2020.

Fichier Saisie Outils 2

PARAMÉTRAGE TRAITEMENT **DÉCLARATION** ÉDITIONS Rapport Diaporama ?

IDENTIFICATION **DÉCLARATION**

ÉTAT PRÉPARATOIRE DRI - REVENUS 2020 [Notice explicative de la DRI \(Extrait brochure IR 2021\)](#)

Déclarant 1 BIC Adhérent OGA

Affilié pour la sécurité sociale au régime général des travailleurs indépendants DSAE

RÉMUNÉRATION DE L'EXPLOITANT

Bénéfice SKC 41 007

Déficit SKF 0

Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b SKB 2 000

Revenus exonérés intéressement participation, PEE, PERCO DSPA 1 250

Plus-values à court terme exonérées et suramortissement (à saisir) DSTA 0

MÉDECINS ET PÉDICURES-PODOLOGUES CONVENTIONNÉS (RÉGIMES ASV)

Praticien ou auxiliaire médical ne relevant pas du régime des PAM-C DSFE

Zone déficitaire en offre de soins : rémunérations exonérées (à saisir) DSFA

Revenus tirés de l'activité conventionnée :

Bénéfice DSGA

Déficit DSHA

GÉRANTS MAJORITAIRES ET ASSIMILÉS (SOCIÉTÉS IS)

Rémunération 1GB

Frais réels Associés gérants DSSC

Dont intérêts d'emprunt pour acquisition des parts (à saisir) DSEE

Frais réels Agents généraux d'assurance DSSG

Dividendes > 10 % du capital social DSAA

DÉBITANT DE TABAC

Débitant de tabac DSIE

Remises nettes pour les débiteurs de tabac DSIA

EXONÉRATION SOCIALE LIÉE À LA CRISE SANITAIRE COVID

Vous remplissez les conditions pour bénéficier d'une réduction des cotisations sociales liée à la crise du Covid-19 DSBE

Secteur dont relève votre activité principale S1 S1 bis S2

Éligible au dispositif de réduction de la période du printemps 2020 Oui Non

Éligible au dispositif de réduction de la période débutant à l'automne 2020 (S1, S1 bis) Oui Non

Nombre de mois (de 1 à 6) 6

VALIDER → ÉDITER

Certaines zones ne sont pas connues de TNS et doivent être complétées en saisie (les plus-values à court terme exonérées, les intérêts d'emprunt pour l'acquisition de part, ...).

Les modifications apportées à cet onglet ne modifient pas le traitement du dossier TNS. Il est possible également de cocher et compléter les blocs grisés (par exemple en cas de double activité, exploitant EI et gérant IS) pour qu'ils soient pris en compte dans l'édition à venir.

2. ÉDITION D'UN ÉTAT PRÉPARATOIRE

Une fois que les éléments récupérés ou saisis dans l'onglet DÉCLARATION sont validés par le bouton VALIDER, le bouton ÉDITER devient alors actif et permet d'éditer un document transmissible au client afin qu'il retrouve les zones à renseigner sur la déclaration en ligne impot.gouv.

Édition personnalisable aux couleurs du cabinet.

Cabinet BEAUJARDIN
S.A LA FLEUR DE LYS
Madame Rose DUJARDIN
Activité : ORGANIC - Commerçant

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS À SAISIR SUR LA DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LES REVENUS 2020

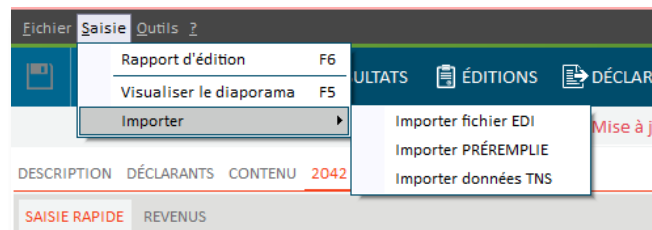
Nous vous proposons un état préparatoire, des zones et montants, pour la saisie en ligne (impot.gouv) de votre déclaration des revenus des indépendants (DRI). En effet, à compter de la déclaration des revenus de l'année 2020, les revenus servant de base au calcul des cotisations et contributions sociales sont collectés directement à partir de la déclaration fiscale des revenus (déclaration 2042). Cette déclaration remplace la Déclaration Sociale des Indépendants (DSI).

Éléments à saisir sur la déclaration d'impôt sur les revenus 2020		
REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS	Zone	Montant
Rémunération de l'exploitant		
Bénéfice	5KC	15 700
Déficit	5KF	0
Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b	5KB	27 368
Revenus exonérés intéressement participation, PEE, PERCO	DSPB	0
Plus-values à court terme exonérées et suramortissement	DSTB	0
DONNÉES COMPLÉMENTAIRES		
Affilié pour la sécurité sociale au régime général des travailleurs indépendants	DSAE	[X]
Cotisations		
Sommes déjà soumises à cotisations sociales	DSBA	0
Cotisations sociales obligatoires	DSCA	15 121
Ou montant à déduire	DSDA	0
Cotisations facultatives	DSEA	4 307
Dividendes > 10 % du capital social	DSAA	0
Exonération sociale liée à la crise sanitaire COVID		
Vous remplissez les conditions pour bénéficier d'une réduction des cotisations sociales liée à la crise du Covid-19	DSBE	[X]
Secteur dont relève votre activité principale		S1
Éligible au dispositif de réduction de la période du printemps 2020		Oui
Éligible au dispositif de réduction de la période débutant à l'automne 2020 (S1, S1 bis)		Non
Nombre de mois (de 1 à 6)		

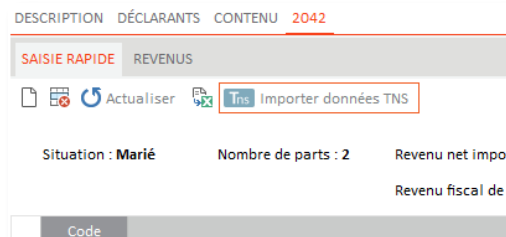
Edité le 21/04/2021 Page 1/1

3. IMPORT DES DONNÉES DRI DE TNS DANS IR

- À partir du menu général Saisie / Importer



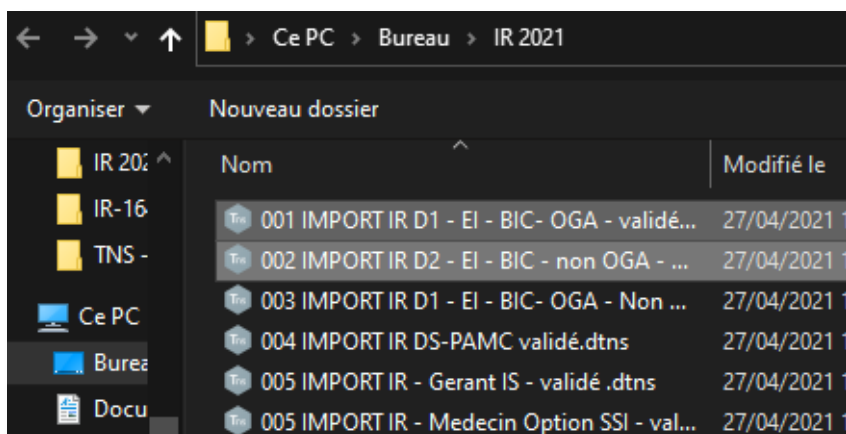
- À partir du bouton d'import situé dans la saisie rapide



Les dossiers doivent être validés dans TNS pour être importés dans IR. Un message d'avertissement vous l'indique si ce n'est pas le cas. En cliquant sur le bouton IMPORTER, le logiciel ouvre l'explorateur pour rechercher le dossier TNS que vous souhaitez importer.

! IMPORTANT

Ce dossier doit être fermé dans TNS pour que IR puisse interroger et récupérer les données. Il est possible d'importer plusieurs dossiers TNS en même temps (par exemple chaque déclarant ayant une activité TNS).



Vous retrouverez alors les données importées dans la saisie rapide et dans les zones destinées à la déclaration 2042 et 2042C pro en ligne ou par télédéclaration en EDI via jedeclare.com.

▲ 5.10 - DÉCLARATION DE REVENUS DES INDÉPENDANTS

DÉCLARANT 1

Sommes déjà soumises à cotisations sociales DSBA

Cotisations sociales obligatoires DSCA

Cotisations sociales à déduire
Cotisations sociales obligatoires négatives (Comptabilité de trésorerie) DSDA

Cotisations sociales facultatives DSEA

Associé exerçant son activité dans une société IS : dividendes > 10% du capital social DSAA